



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze, le dix neuf juin à dix huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Jean-Marc MILESI, Adjoint au Maire.

Présents : M. Jean-Marc MILESI, Mme Dominique BARBA, M. MUNTER Daniel, Mme Laure BERDUGO, M. Christian LUQUE, M. Louis MACHUEL.

Absents excusés avec pouvoir : M. Georges ROUVIER donne pouvoir à M. Daniel MUNTER

M. Jean-Luc CABASSON donne pouvoir à Mme Dominique BARBA.

M. Bruno GERTOSIO-DEPIERRE donne pouvoir à Mme Laure BERDUGO

Mme Irma MONACO donne pouvoir à M. Jean-Marc MILESI.

Secrétaire de séance : Louis MACHUEL

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 3 Contre : 8 Abstention : 0

Délibération N° 2015-27 : Modification du tableau des effectifs du service administratif

Monsieur l'Adjoint informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Le tableau des avancements de grade et l'avis de la CAP

Monsieur l'Adjoint propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe échelon 8 à temps complet de catégorie C au sein de la mairie de Châteaudouble à compter du 1^{er} juillet 2015

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1 juillet 2015.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois,

SERVICE SECRETARIAT DE LA MAIRIE					
	Grade	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée Hebdomadaire
Secrétaire Administrative	Adjoint administrative 2 ^{ème} classe	C	1	1	TNC * 28h
Secrétaire Administrative et comptable	Adjoint administrative principal de 1 ^{ère} classe	C	0	1	TNC * 10h
Secrétaire administrative et comptable	Adjoint administrative 1 ^{ère} classe	C	1	0	TC **35h
Secrétaire administrative et comptable	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	C	0	1	TC **35h

*TNC = Temps non complet ** TC = Temps complet

↓ **DECIDE DE NE PAS ADOPTER** le tableau administratif et demande que cette délibération soit représentée en 2016.

Après en avoir délibéré :

Mme. Dominique BARBA, M. Daniel MUNTER, M. MACHUEL Louis, Mme Laure BERDUGO, M. Christian LUQUE émettent un avis défavorable concernant la modification du tableau administratif.

Monsieur le Premier Adjoint constatant que la majorité du Conseil Municipal n'est pas favorable concernant la modification du tableau administratif la délibération est rejetée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifié conforme

Le Maire
Georges ROUVIER

